

FEHC1PM

2013 - 2014

Année d'études préparatoire au master en sciences de
gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable

(horaire décalé)

A Charleroi - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**
 Organisé par: **Louvain School of Management (LSM)**
 Code du programme: **feh1pm**

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Pédagogie	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	4
Programme détaillé	6
- Programme par matière	6

FEHC1PM - Introduction

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences de gestion [120] en horaire décalé, spécialisation fiscalité et expertise comptable.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences de gestion.

FEHC1PM - Conditions d'admission

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" :

- Accès à l'année préparatoire pour les titulaires de diplômes de l'[enseignement supérieur non universitaire de type court](#)
- Accès à l'année préparatoire pour les titulaires de diplômes de l'[enseignement supérieur non universitaire de type long](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

- **Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :**

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "*par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.*

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

- **Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" :

- Accès à l'année préparatoire pour les titulaires de diplômes de l'[enseignement supérieur non universitaire de type court](#)
- Accès à l'année préparatoire pour les titulaires de diplômes de l'[enseignement supérieur non universitaire de type long](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque la charge supplémentaire d'un tel étudiant dépasse 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire

- **Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :**

Par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

- **Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès aux études à cette année sur base des conditions générales reprises ci-dessus).
-

FEHC1PM - Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de cette année d'études préparatoire au master en sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable (horaire décalé) est de compléter la formation initiale de l'étudiant et d'**acquérir les savoirs de base** qui lui permettront d'entamer ses études de master en sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable en horaire décalé, tout en disposant des pré-requis nécessaires à sa réussite.

En termes d'acquisition de compétences, l'année d'études préparatoire a pour objectifs de **développer sa capacité à élaborer une réflexion interdisciplinaire**, de l'amener à développer une **analyse critique**, de l'initier à un **travail autonome** et personnel, de développer ses **compétences communicationnelles** et de poser les premiers jalons dans une démarche de **recherche scientifique**.

Ce complément poursuit donc principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes pour le Master [120] en sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable (horaire décalé).

Cette année d'études préparatoires en horaire décalé peut parfois être modulée en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, qui permet l'obtention de dispenses dans certaines matières. Les étudiants susceptibles de pouvoir bénéficier d'une telle modulation en seront informés par la commission d'admission.

PÉDAGOGIE

Cette année d'études préparatoire en horaire décalé est spécifiquement conçue pour des personnes qui travaillent, alterne exposés théoriques et études de cas afin de permettre la compréhension concrète des problématiques de gestion.

Le programme attire un public de formation et d'horizons professionnels très variés. Les **confrontations de pratiques** et de point de vue divers, tant entre étudiants et professeurs, qu'entre étudiants entre eux, offrent un enrichissement de la perspective des étudiants sur les différents domaines de la gestion.

Les étudiants sont invités, dans différents **travaux individuels ou de groupe**, à porter un regard réflexif sur leur pratique professionnelle ou à étudier et résoudre des problèmes de gestion en lien avec leur domaine professionnel.

Ce programme bénéficie d'un corps professoral principalement composé de praticiens expérimentés et privilégie donc une approche pédagogique basée sur les études de cas, les séminaires et les travaux pratiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques peuvent également faire l'objet d'une **évaluation continue**.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette année d'études préparatoire en horaire décalé donne accès au Master [120] en sciences de gestion, à finalité spécialisée, spécialisation fiscalité et expertise comptable (horaire décalé).

FEHC1PM - Gestion et contacts

Gestion du programme

Entité de la structure BLSM

Sigle	BLSM
Dénomination	Commission des bacheliers en sciences de gestion et en ingénierat de gestion (UCL-Mons)
Adresse	Chaussée de Binche, 151 bte M1.01.01 7000 Mons Tél 065 323362 - Fax 065 323500
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Louvain School of Management (LSM)
Commission de programme	Commission des bacheliers en sciences de gestion et en ingénierat de gestion (UCL-Mons) (BLSM)

Responsable académique du programme : [Isabelle Platten](#)

Jury

Président de jury : **Patrick Scarmure**

Secrétaire de jury : **Caroline Leroy-Ducarroz**

Personnes de contact

Conseillère aux études HD Charleroi : **Martine Delvaux**

FEHC1PM - Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

o *Tronc commun*

○ MDRHC2101	Droit social	Isabelle Platten (coord.), null SOMEBODY	30h	5 Crédits	
○ MEHC1305	Economie managériale	Nathalie Gilson	45h	7 Crédits	
○ MGEHC1309	Analyse et critique des comptes annuels approfondis	André Nsabimana	30h	5 Crédits	
○ MGEHC1320	Révision comptable	Isabelle Platten (coord.)	30h	5 Crédits	
○ MGEHC1322	Fiscalité directe	Isabelle Platten (coord.)	45h	7 Crédits	
○ MGEHC2116	Référentiels internationaux	Isabelle Platten (coord.), null SOMEBODY	30h	5 Crédits	
○ MGEHC2138	Pratique de la consolidation	Isabelle Platten (coord.)	30h	5 Crédits	
○ MMTHC1323	Projet et accompagnement pédagogiques	André Boussard	7.5h+7.5h	5 Crédits	
○ MQAHC1325	Mathématiques de gestion	Rosane Tossut	45h	7 Crédits	
○ MQAHC1327	Méthodes statistiques en gestion	Pascal Van Wynendaele	45h	7 Crédits	

